

L'association L'Oiseau Bleu, membre du Groupement des Possibles, recherche un Médiateur Santé (H/F) pour son service Santé « PoPS ».

TYPE DE CONTRAT	OU	DATE DE DEBUT	REFERENCE DE L'ANNONCE
CDD 90 % Jusqu'au 31 décembre 2025	Echirolles	Juin 2025	MS8

Vous souhaitez travailler dans un environnement stimulant et chargé de valeurs, sur quantité de projets variés, autour de la thématique de la lutte contre la précarité ? Vous êtes le(la) bienvenu(e) ! Notre association œuvre dans les domaines de l'hébergement, l'accompagnement, l'emploi, la formation, la culture, l'enfance, la parentalité, la santé, les jeunes et l'innovation. Le groupement compte 3 associations membres : l'Oiseau Bleu, le Relais Ozanam et Cultures du Cœur. Pour plus d'information : www.groupementdespossibles.org

LE SERVICE

Le PoPS est un service reconnu pour la qualité de ses actions en faveur d'un meilleur accès à la santé des personnes en situation de précarité. Le service déploie ses activités depuis plus de 25 ans en Isère.

Ses missions sont de :

- Favoriser l'accès à la santé (droits, prévention et soins) des populations en situation de précarité et développer avec elles la promotion de la santé, en partant de leurs besoins et demandes
- Mettre à disposition du public et des professionnels l'information sur l'offre de prévention et de soins
- Développer le travail en réseau à partir des dynamiques locales
- Favoriser l'intégration des personnes Roms, les accompagner dans l'exercice de l'éducation et de la parentalité et l'accès aux droits

Le service s'adresse à toute personne en situation de précarité : jeunes, travailleurs pauvres, personnes d'origine étrangère, personnes en situation de handicap...

Son action se dirige également vers les professionnels en lien avec ce public. Une mission spécifique est dédiée aux familles Roms ressortissantes de l'Union Européenne vivant dans les squats et bidonvilles de l'Agglomération Grenobloise. Une autre mission spécifique s'adresse aux jeunes âgés de 16 à 25 ans « en rupture ».

MISSIONS

Dans le cadre des projets et procédures des services, le-la titulaire du poste :

- Coordonne et anime des actions collectives de promotion de la santé auprès des publics en situation de précarité auprès des groupes constitués,
- Propose une permanence santé,
- Propose des interventions ayant pour finalité l'inscription et/ou le maintien dans le parcours de soins des personnes accompagnées,
- Propose des accompagnements individuels santé en mobilisant les partenaires,
- Apporte un soutien technique aux professionnels,
- Participe au développement du travail en réseau à partir des dynamiques locales,
- Participe à la vie des services et de l'Association.

COMPETENCES ET QUALITES RECHERCHEES

Savoirs

- Connaissance du système de santé et de la protection sociale en France,
- Connaissance des dispositifs de soins existants,
- Connaissance en éducation pour la santé,
- Sensibilité interculturelle,
- Capacités rédactionnelles et maîtrise de l'outil informatique.

Savoir-faire

- Accompagnement des personnes en situation de précarité,
- Animations d'actions d'information et de prévention,
- Travail en équipe et en réseau,
- Capacité d'autonomie et d'organisation.

Savoir-être

- Capacité d'écoute et d'empathie,
- Qualité relationnelle,
- Respect de la confidentialité et du secret professionnel,
- Capacité d'adaptation,
- Capacité à gérer le stress et les conflits

Des déplacements sont à prévoir sur le Département.

PROFIL

- Formation Bac +2 (Santé, Social, Economie sociale et solidaire, ...)
- Une expérience significative sur l'animation d'actions collectives serait un plus.

COMMENT POSTULER

Envoyer lettre de motivation (impérative) + CV à recrutement@groupeementdespossibles.org avant le 18 Mai 2025.

AVANTAGES ET REMUNERATION

- Rémunération selon Convention Collective : Accords CHRS NEXEM (ex- SYNEAS, ex- SOP), reprise de l'ancienneté, revalorisation Laforcade,
- 3 jours de congés supplémentaires par trimestre (hors été)
- Prise en charge transports en commun à hauteur de 50 % + forfait mobilité durable
- Prise en charge de la mutuelle à 70 %
- Indemnité de précarité de 10 % au terme du contrat
- Congés enfant(s) malade(s)
- Maintien de salaire en cas d'arrêt maladie
- Aides liées au 1 % logement
- Comité Social et Economique
- Travail en semaine et en journée uniquement